



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

**« ECOLE DE PREVENTION ET DE CIVISME »**  
**Unité de Développement des Premiers  
Secours de la Guadeloupe – UDPS-971**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



# SOMMAIRE

---

<b>FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>I. RAPPEL DU CADRE DE L'EXPERIMENTATION .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 OBJECTIFS GENERAUX</b>	
<b>1.2 PUBLICS</b>	
<b>1.3 DEROULEMENT</b>	
<b>2. DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION .....</b>	<b>10</b>
<b>2.1 OBJECTIFS</b>	
<b>2.2 ANALYSES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES</b>	
<b>2.3 REALISATION DES ACTIONS</b>	
<b>3. ENSEIGNEMENTS GENERAUX .....</b>	<b>23</b>
<b>A. MODELISATION DU DISPOSITIF</b>	
<b>B. ENSEIGNEMENT ET CONDITION DE TRANSFERABILITE</b>	
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>31</b>

## ANNEXES



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<b>THÉMATIQUE : INSERTION PROFESSIONNELLE</b> <b>Numéro du projet : APDOM2_12</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre : ECOLE DE PREVENTION ET DE CIVISME</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> 1- Répondre à une problématique du territoire : la promotion de l'information préventive dans la population pour favoriser la cohésion sociale ainsi qu'un développement local durable ; 2- Répondre aux besoins des jeunes : la formation, la réalisation d'actions utiles à la société et la valorisation de leurs engagements, pour favoriser leur insertion.
<b>Public(s) cible(s) :</b> Le projet cible 72 jeunes de 16 à 25 ans inscrits au Pôle-Emploi et à la Mission- Locale, avec ou sans diplômes, et activement en recherche d'insertion (jeunes en contrat CIVIS), mais aussi d'autres jeunes issus d'autres parcours (ER2C, PLIE, CRIJ), répartis sur les Communes pilotes de la Guadeloupe par le biais de l'Atelier de qualification des animateurs de prévention.
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> Cette expérimentation a été scindée en 4 étapes : <a href="#">Phase 1 : Préparation et sélection</a> <a href="#">Phase 2 : Réalisation de l'atelier de qualification des Ambassadeurs de la Prévention</a> <a href="#">Phase 3 : Mise en Œuvre du Service Civique</a> <a href="#">Phase 4 : Suivi des jeunes dans leur insertion</a>
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Ce projet s'est étendu sur le territoire de la Guadeloupe en essayant ce dispositif sur un quartier de sécurité prioritaire aux Abymes
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté:</b> Ce dispositif a permis de s'ouvrir vers la dimension de l'Insertion socio-professionnelle en proposant d'établir une passerelle entre la culture du risque et un mouvement de Jeunesse Populaire.
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Ministère chargé de l'Outre-mer ; Conseil Général de la Guadeloupe ; Région ; Mission Locale ; CUCS ; Europe (FSE) ; Communes ; Partenaires institutionnels (CAF, DEAL, DRJCS, DIECCTE, ARS, CGSS, ADI) ; DLA (boutique de Gestion) (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Préfecture ; DJSCS ; Mairie de Baie Mahault ; DIECCTE ; Mission Locale ; UDCL CV ; URSIE G ; Préfecture ; Météo France ; Observatoire Sismologique et Volcanologique de la Guadeloupe ; Centre de Ressources et de Documentation Pédagogique ; AGREXAM ; Gendarmerie ; WU TANG PARK ; CLLAJ ; RSMA ; APSA FORMATION ; ING COMPETENCES ; OPCALIA/ UNIFORMATION ; ICEF ; SIG ; INRS ; ANPS.
<b>Partenaires financiers (avec montants):</b> CONSEIL REGIONAL (37 420€)
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Durée initiale:24 mois (2) Durée effective :6 Juillet 2011 au 31 septembre 2013 soit 27 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : UNITE DE DEVELOPPEMENT DES PREMIERS SECOURS DE LA GIADELOUPE</b> <b>Type de structure :</b> Association
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :ECD-ANTILLES</b> <b>Type de structure :</b> Structure privée



## INTRODUCTION

---

Créée en 2006, l'UDPS-971 n'a eu de cesse d'amplifier ses activités dans le domaine de la prévention et du civisme par la formation de la population dans le domaine de la prévention.

L'UDPS-971 a pour mission première l'éducation à la citoyenneté par la réalisation de diverses missions d'utilité publique, avec la collaboration des acteurs institutionnels, la diffusion des techniques de premiers secours et les notions de prévention par un apprentissage pratique, et formera des moniteurs de Premiers Secours.

Ce projet vise à proposer des pistes d'insertion professionnelle en accédant à un parcours de formation. Un suivi collectif et individuel sera réalisé tout au long de ce parcours, pour mesurer les effets de ce dispositif éducatif, tout en favorisant la cohésion du groupe.

### **Le parcours est le suivant :**

- Une phase préparatoire et de recrutement, dont une phase d'action de l'IREPS sur l'accès aux soins (lire les détails de la page 29 à 32 de ce dossier).
- Atelier de qualification des ambassadeurs de la prévention.
- Une immersion en entreprise et un engagement en Service Civique.
- Un suivi post-parcours avec une perspective de VAE, pour valider le BPJEPS (Brevet Professionnel de Jeunesse, d'Education Populaire et Sportive).

Les enseignements et les outils découlant de cette expérimentation seront analysés et intégrés dans la démarche de création de cette école de Prévention et de Civisme.

En devenant des relais de l'information préventive, les 'Ambassadeurs de Prévention' formés au sein de notre école s'approprient les problématiques locales liées aux risques naturels, à la Sécurité Routière, à la lutte contre la violence et la délinquance, aux accidents domestiques et d'autres thématiques comme l'éducation pour la Santé, le développement durable, les relations sociales.

Ces 'Ambassadeurs de Prévention' deviendront des acteurs responsables et pourront sensibiliser d'autres jeunes grâce à une approche pédagogique basée sur la proximité. Leur formation va les mettre sur les rails de l'engagement associatif, la voie de la solidarité, tout en les éloignant du chômage.

Ce parcours de formation et d'insertion préfigurant l'activité de l'École de Prévention et de Civisme en partenariat avec les collectivités et des établissements publics, pourra servir de première expérience sur le territoire national et constitue une réponse à la loi de modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004. Il est susceptible d'être un exemple pour d'autres territoires



# I. RAPPEL DU CADRE DE L'EXPERIMENTATION

---

## 1.1 OBJECTIF GENERAL

L'expérimentation intitulé « ECOLE DE PREVENTION ET DE CIVISME » a pour but de valider une mise en parcours d'un groupe de jeunes qui permettront de valider notre démarche pour aboutir à la création de cette école :

- Auprès des jeunes
- Auprès des partenaires de la Structure
- Auprès des collectivités et Etablissements publics

A terme, nous souhaitons que cette Ecole conduise à la création d'un véritable métier lié à l'Animation de la Prévention.

Ce parcours de formation et d'insertion du groupe doit permettre :

- ❖ de voir émerger des animateurs de la sécurité civile, des formateurs de secourisme et des initiateurs à la prévention des risques ;
- ❖ de justifier d'une véritable expérience associative, dans le cadre du Service Civique ;
- ❖ d'offrir aux communes et aux communautés de communes cette compétence collective sur leurs territoires.

Un double objectif découle de cette expérimentation :

- Répondre à une problématique du territoire : la promotion de l'information préventive dans la population pour favoriser la cohésion sociale ainsi qu'un développement local durable ;
- Répondre aux besoins des jeunes : la formation, la réalisation d'actions utiles à la société et la valorisation de leurs engagements, pour favoriser leur insertion.

## 1.2 PUBLIC ET NOMBRE VISE PAR L'EXPERIMENTATION

Le projet cible les jeunes de 16 à 25 ans inscrits au Pôle-Emploi et à la Mission-Locale, avec ou sans diplômes, et activement en recherche d'insertion (jeunes en contrat CIVIS), mais aussi d'autres jeunes issus d'autres parcours (ER2C, PLIE, CRIJ).

On privilégiera les jeunes qui ont déjà eu le BAFA ou se sont déjà investis dans des associations ou dans la vie de leur établissement scolaire.

Dans cette expérimentation, nous souhaitons toucher :

- Plus de 72 jeunes en phase préparatoire
- 24 jeunes en phase 2, répartis sur les Communes pilotes de la Guadeloupe par le biais de l'Atelier de qualification des animateurs de prévention.

### **1.3 RAPPEL DU DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION**

L'expérimentation est scindée en quatre phasages :

#### **Phase 1 : Préparation et sélection**

Cette phase préparatoire doit permettre de sensibiliser les jeunes sur les objectifs de ce parcours les conduisant à devenir des 'Ambassadeurs de Prévention'. Cette étape nous a ainsi permis d'échanger avec les jeunes, de leur proposer des sessions suivi de tests d'aptitudes pédagogique réalisé par nos instructeurs de formations.

A l'issue de cette phase, nous prévoyons de sélectionner 24 jeunes.

Cette phase préparatoire s'effectue en 200 heures réparties sur trois mois pour sensibiliser les jeunes sur les objectifs de ce parcours les conduisant à devenir des 'Ambassadeurs de Prévention'.

- ❖ Six Rencontres d'information, soit une matinée d'échanges par commune avec les jeunes (24h) ; il s'agit de présenter aux jeunes le dispositif et recueillir les candidatures.
- ❖ Six sessions de 12 heures (= 72 h) de PSC1 organisées dans les quartiers en partenariat avec les communes et la Mission-Locale ; à l'issue, des tests de sélection seront organisés pour sélectionner 3 à 5 jeunes par commune tout en créant une dynamique autour du secourisme et de la prévention. Les instructeurs de l'UDPS-971 poursuivront le repérage des jeunes aptes à poursuivre (maximum : 30 jeunes). Il s'agit d'un sas pour préparer l'entrée en atelier où chaque jeune devra suivre :
- ❖ La validation en tant qu'assistants moniteurs (16 heures par jeune) ;
- ❖ La préparation des actions d'utilité sociale pour animer les Réserves Communales de Sécurité Civile (10 h) ;
- ❖ La préparation du stage en entreprise, en fonction de leurs projets professionnels (10 h) ;

A l'issue de cette phase, 24 jeunes seront sélectionnés en fonction de leurs motivations.

## Phase 2 : Réalisation de l'atelier de qualification des Ambassadeurs de la Prévention

Cette phase sera organisée en intercommunalité avec les municipalités partenaires. Nous projetons de démarrer sur les territoires suivants : Baie-Mahault, Gosier, Sainte-Anne, Le Moule et l'agglomération 'Cap-Excellence' (Pointe à Pitre / Abymes).

**Les modules que nous souhaitons aborder dans cet atelier :**

**- Module 1 : La citoyenneté autour des métiers de la Sécurité Civile (14h)**

Présentation des métiers, des filières, de l'organisation de la sécurité civile, des enjeux liés à l'implication des citoyens.

**- Module 2 : Formation de moniteur aux premiers secours (90h)**

Préparation et passage du brevet.

**- Module 3 : Le Projet d'Utilité Sociale (70h)**

Deux volets de l'action d'Utilité Sociale :

- actions de terrains pour dynamiser les Réserves Communales de Sécurité Civile ;
- actions de sensibilisation à la protection de l'environnement et au développement durable.

**- Module 4 : Atelier multimédias (14h)**

Accompagnement des jeunes dans la préparation des communications vers l'extérieur et les partenaires sur leurs actions (site internet, colloque, présentation à la presse).

**- Module 5 : Stage en entreprise sur la Santé & la Sécurité au Travail (trois semaines)**

Découverte de l'entreprise, stage d'observation des mesures de sécurité et de prévention dans l'entreprise.

**- Module 6 : Bilan et évaluation (24h)**

Bilan avec les jeunes de leur atelier réalisation et perspectives.

Nombre d'heures minimum pour la réalisation de l'atelier : 300 h

Nombre d'heures en stage de découverte: 105 h

Nombre d'heures sur le terrain : 70 h (Actions citoyennes)

Horaires hebdomadaires :

Lundi, mardi, jeudi	8h00 – 12h00 à 13h30 – 15h30 (6 heures par jour)
Mercredi et vendredi	8h00 – 13h00 (5 heures par jour)

LIEUX DE REALISATION :

- La Mission Locale des Abymes (Siège) ;
- Les antennes de la Mission Locale ;
- Les organismes de la Sécurité Civile et des secteurs connexes (pour les stages de découverte).
- Les Projets d'Utilité Sociale se dérouleront dans les communes suivantes (au sein des comités de quartiers, des écoles et des associations communales):
  - Gosier
  - Baie-Mahault
  - Sainte-Anne
  - Pointe à Pitre & Abymes
  - Le Moule

### Phase 3 : Mise en Œuvre du Service Civique

Sur chaque territoire, nous souhaitons que nos 'Ambassadeurs de Prévention' animent les réserves communales de sécurité civile et les conseils locaux (ou intercommunaux) de sécurité et de prévention de la délinquance. Leurs actions seront coordonnées par un comité de pilotage constitué par les dirigeants de l'UDPS-971 et les élus communaux en charge de la sécurité, de l'insertion, du développement durable et de la cohésion sociale. Les responsables des associations communales ainsi que les retraités actifs pourront participer aux travaux de ce comité.

Nos animateurs de prévention travailleront en équipe de 3 ou 4 avec leurs municipalités respectives, sous l'encadrement des membres opérationnels de l'Unité de Développement des Premiers Secours de la Guadeloupe.

Dans le cadre du service civique, leurs missions se déclineront comme suit :

- Adhésion et encadrement de 300 réservistes par commune ;
- Formation citoyenne des réservistes sur la sécurité civile et l'engagement des jeunes, avec les acteurs institutionnels et socioéconomiques ;
- Formation de secourisme (PSC1) et sensibilisation sur le risque sismique, pour les réservistes ;
- Formation de 30 personnes ressources par territoire qui contribueront à dynamiser les Réserves Communales de Sécurité Civile ;
  
- Actions de sensibilisation en instaurant une pédagogie de proximité de jeunes à jeunes sur la prévention des risques naturels, la protection de l'environnement, l'hygiène, la prévention des accidents domestiques, la sécurité routière, la lutte contre la violence et la délinquance ;
  
- Actions de cohésion avec les jeunes issus des quartiers populaires (échanges culturels et sportifs, découvertes du patrimoine naturel, scoutisme, ...)

Nos Ambassadeurs de prévention poursuivront leur propre formation à travers les enseignements suivants :

- Monitorat en Sauvetage & Secourisme du Travail ;
- Certificat de Formation à la Gestion Associative.

En outre, nous prévoyons **105 heures post-atelier réparties sur deux mois**, pour réaliser le bilan des actions menées dans les communes partenaires et le suivi des jeunes, avec la Mission-Locale.



#### Phase 4 : Suivi des jeunes dans leur insertion

Dans cette phase, nous souhaitons poursuivre notre mobilisation envers les jeunes en leur proposant les actions suivantes :

- Suivi des jeunes dans leur insertion ;
- Validation des acquis de l'expérience, pour l'obtention du BPJEPS ;
- Suivi des 'Animateurs de Prévention' sur leurs territoires respectifs (UDPS-971 maître d'œuvre).

L'évaluation s'effectuera chemin faisant, tout au long de la durée du projet.

Cette expérimentation sur 24 mois permettra de valider la pertinence du projet de création de l'Ecole de Prévention et de Civisme, ainsi que favoriser son lancement. L'Ecole est amenée à se pérenniser et porter ses programmes à la connaissance des jeunes.



## II. DEROULEMENT L'EXPERIMENTATION

DE

### 2.1 OBJECTIFS CIBLES

L'UDPS-971 n'a pas perdu de vue les objectifs de l'expérimentation et l'a mené de front.

Le cheminement parcouru a permis d'une part d'explorer les pistes de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en Guadeloupe par la formation, et d'autre part de promouvoir la culture du risque sur le territoire en relayant des informations préventive à la population.

### 2.2 ANALYSES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES DU PUBLICS

#### A. PUBLIC BENEFICIAIRE DIRECT

L'expérimentation a permis de toucher 92 jeunes de 18 à 25 ans, issus de divers cursus scolaires, allant du niveau III au niveau V, en situation de recherche d'emploi, pour la plupart inscrit à la mission locale.

Au fil de notre expérimentation, un afflux de jeunes est entré dans nos dispositifs via l'appel d'autres jeunes, « le bouche à oreilles ».

Le parcours proposé dans l'expérimentation a permis par ailleurs de toucher 22 adultes référents ayant la dénomination de « tuteurs ». Ces adultes sont des personnes ressources de plus de 30 ans ayant un fort ancrage associatif et une solide expérience professionnelle.

#### B. PUBLIC BENEFICIAIRE INDIRECT

Au travers des différents dispositifs, nous avons voulu associer les parents des jeunes, synonyme de cohésion sociale et d'insertion.

L'expérimentation a de plus visé des professionnels dans le cadre des actions mises en œuvre en faveur des jeunes.

## C. STATISTIQUES

Le tableau ci-joint décompose les bénéficiaires visés par l'expérimentation : [\(Annexe 1\)](#)

Types Bénéficiaires	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Jeunes	24	23	45	92
Adultes	24	10	9	43

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Âge</b>		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans		92
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Situation</b>		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		92
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Niveau de formation</b>		
Infra V		
Niveau V		30
Niveau IV		52
Niveau III		10
Niveau III		
Niveau I		
<b>Sexe</b>		
Filles		
Garçons		
<b>2. Adultes</b>		
<b>Qualité</b>		
Parents		5
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : Tuteurs		26
Autres : Formateurs de l'UDPS-971		12

Ce

tableau fait ressortir que l'expérimentation a touché 140 personnes réparties comme suit :

- 92 jeunes
- 5 parents
- 22 tuteurs
- 12 formateurs de l'UDPS-971

## D. SYNTHÈSE

Au vu de ces données chiffrées, nous pouvons porter un regard positif sur les objectifs fixés initialement quant à la population cible, soit 24 jeunes prévus initialement contre 92 jeunes touchés effectivement.

Cette affluence de jeunes permet de dire que l'expérimentation a eu une portée attractive par les méthodes de communication proposées et les actions mises en œuvre.

Ainsi, pour mener à bien ce projet, nous avons collaboré d'une part avec les Missions Locales de la Guadeloupe, les maisons de quartiers, les Centres de Ressources et d'information pour la Jeunesse, les pôles emplois, les relais territoriaux, les DICS (Direction de l'Insertion et de la Cohésion Sociale), puis pour se recentrer par la suite par le « bouche à oreilles » entre jeunes.

La naissance de l'expérimentation s'est opérée grâce à des rencontres avec les jeunes, la diffusion par les médias de celle-ci.

Une petite parenthèse est à souligner sur la typologie des jeunes caractérisés par des horizons divers (niveau de formations).

Il est à noter par ailleurs que les jeunes ciblés de l'expérimentation viennent de communes diverses. En plus des communes pilotes citées (Communes des politiques de la Ville : Pointe à Pitre / Abymes, Baie Mahault, Gosier), nous avons pu sensibiliser les jeunes de Sainte Anne, Moule, Saint François, Petit Bourg, Morne à l'eau, Goyave, Capesterre, Basse Terre.

En sus des bénéficiaires directs (jeunes), le caractère expérimental a permis de mettre l'accent sur les autres bénéficiaires tels que les tuteurs qui n'étaient pas prévus initialement et les parents.

Les 22 tuteurs ont eu un rôle capital dans l'accompagnement social et professionnel des jeunes. Les 5 parents ont eu une fonction de remobilisation du jeune dans un contexte familial permettant à celui-ci de se recentrer sur des valeurs jadis oubliées.

## 2.3 REALISATION DES ACTIONS

Le déploiement des dispositifs de l'expérimentation permet de justifier que l'expérimentation a permis de démultiplier les actions au profit des différents bénéficiaires du projet.

### A. LES ACTIONS PROPOSEES

Ce projet étalé sur deux ans se scinde ainsi en plusieurs phasages qu'il est nécessaire de rappeler :

PHASAGES	ACTIONS	DATES
Phase 1 : Phase de sélections	Préparation des ateliers	Octobre à Décembre 2011
Phase2 : Phase de réalisation	Atelier de qualifications « Ambassadeurs de Prévention »	Janvier 2012 à Juin 2012
Phase 3 : Service Civique	Mobilisation de jeunes volontaires au Service Civique	Juillet 2012 à Février 2013
Phase 4 : Insertion des jeunes	Suivi socioprofessionnel des jeunes	Mars 2013 à Septembre 2013

Notons en premier lieu que l'expérimentation a débuté le 06 Juillet 2011 au vu des réponses des politiques de la ville dans le cadre du Contrat Urbain de cohésion qui a répondu favorablement à notre projet.

Les phasages du déroulement de l'expérimentation se sont quelques peu modifiés du fait des actions proposées.

L'expérimentation ayant démarré plus tôt a permis de réaliser des actions similaires et de poursuivre avec les jeunes de la première vague.

Les phasages réalisés au cours de l'expérimentation sont les suivants :

1ère année de l'expérimentation : 06/07/2011 au 30/06/2012

PHASAGES	ACTIONS	DATES
Phase 1 : Phase de sélections	Préparation des ateliers	- 06/07/2011 au 23/09/2011
Phase2 : Phase de réalisation	-Atelier Eveil à la citoyenneté -Atelier de qualifications « Ambassadeurs de Prévention »	-05/10/2011 au 30/06/2012 - 05/10/2011 au 30/06/2012
Phase 3 : Service Civique	Mise en pratique des missions en service civique	- 01/11/2011 au 30/06/2012 (14 jeunes)
Phase 4 : Insertion des jeunes	Suivi socio-professionnelle des jeunes	- 01/07/2013 au 30/09/2012 (43 jeunes)

La phase 1 a permis de circonscrire le projet avec les différents acteurs de ce projet (les jeunes, les partenaires, les chefs de projets communaux, l'encadrement de l'UDPS-971).

La phase 1 a permis ainsi de sélectionner 24 jeunes potentiels de l'expérimentation sur 50 jeunes par la mise en œuvre de rencontre inter jeunes, échanges intergénérationnels, tests de sélection et d'aptitudes, stage en immersion.

10 de ces 24 ont poursuivi le parcours d'insertion pour la réalisation de « l'atelier de qualification Ambassadeurs de Prévention ».

Au cours de cet atelier, les jeunes sélectionnés ont suivi des actions de formation Prévention et secours civique de niveau 1 en qualité d'assistants de formateurs au côté de nos formateurs chevronnés, ont suivi un séminaire sur les risques naturels pour une entrée en formation pour le titre du Brevet National de Moniteurs de Premiers Secours du 05 au 31 Octobre 2012.

Il en ressort que 8 des jeunes sélectionnés ont été reçus et 2 ajournés.

L'expérimentation ayant quelques mois d'avance, il s'est opéré la troisième phase par la mise en œuvre du service civique.

Le service civique a été proposé à nos 8 ambassadeurs de prévention qui auront la lourde tâche de promouvoir la culture de la prévention aux travers des missions ci-dessous :

- Le secourisme à l'Ecole et en famille
- La prévention des accidents domestiques
- La sécurité routière
- L'animation des réserves communales de sécurité civile.

Les jeunes ont accompli leur mission en réalisant des actions sur leur terrain avec la collaboration de partenaires et de l'encadrement de l'UDPS-971 (**voir annexe 2 : Tableau des actions et Annexe 2.1 : Tableau détaillé des actions**).

Il est intéressant de souligner l'importance de ces 8 jeunes qui ont favorisé un rayonnement sur les autres jeunes issus des quartiers populaires.

La phase 4 a permis de suivre le jeune et l'accompagner dans son parcours d'insertion. Cet accompagnement sociale et professionnelle a permis aux jeunes de peaufiner leur projet professionnelle à l'aide des outils apportés par l'UDPS971 (session de technique de recherche d'emploi, de communication, action de développement personnel ...).

Pour mettre en reliance le parcours des jeunes, nous avons réalisé un outil permettant de suivre son évolution, les formations réalisées ou emploi (**annexe 2 : Tableau des outils utilisés**).

Les jeunes ont ainsi pu profiter du large réseau de l'UDPS-971 pour avoir leurs réponses aux interrogations, de se préparer pour la vie active.

2ème année de l'expérimentation : 01/07/2012 au 30/09/2013

Dans sa dynamique d'insertion de jeunes, l'Ecole de Prévention a tenu à poursuivre ses actions en renouvelant les actions proposées dans les différentes phases :

PHASAGES	ACTIONS	DATES
Phase 1 : Phase de sélections	Préparation du 2ème atelier "Eveil à la Citoyenneté"  Comité de pilotage	01/07/2012 au 30/09/2012  19 octobre 2012
Phase2 : Phase de réalisation	Atelier d'insertion "Eveil à la Citoyenneté"  Atelier de qualifications « Ambassadeurs de Prévention »	01/10/2012 au 30/07/2013  11/07/2013 au 23/02/2013 07/07/2013 au 23/07/2013
Phase 3 : Service Civique	Mise en pratique des missions en service civique	- 01/12/2012 au 30/11/2012 - 01/04/2013 au 31/12/2013 (21 jeunes)
Phase 4 : Insertion des jeunes	Suivi socioprofessionnel des jeunes	01/07/2013 au 30/09/2013 92 jeunes

Tout au long de cette deuxième année, il est à noter que les jeunes de la première année ont été appelés "les grands frères" par leur rôle d'encadrement et d'accompagnement des nouveaux jeunes.

La deuxième année de l'expérimentation a permis de brasser au total 92 jeunes à qui ont été proposés d'intégrer pour la plupart l'atelier d'insertion "Eveil à la Citoyenneté" et celui de l'atelier de qualification "Formation des Ambassadeurs de Prévention".

A l'issue de ces ateliers, 21 jeunes ont bénéficié d'un contrat d'engagement au titre du service civique.

## B. LES PARTENARIATS

### 1. Partenariats Institutionnel

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
La Préfecture	Structure Institutionnelle de l'Etat	Agrément pour la formation du secourisme
La DJSCS	Instance de l'Etat	Mise en œuvre de l'agrément pour accueillir les jeunes en service civique
La Mairie de Baie Mahault	Collectivité	Convention de partenariat pour animer la Réserve Communale de Sécurité Civile
La DIECCTE	Etat	Habilitation Organisme agréé

### 2. Partenariats Opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
La Mission Locale	Association	En amont du projet (intermédiaire avec le jeunes) / Dispositif Parrainage
UDCL CV	Associations (affiliation)	Aide technique : Mise à disposition de local
URSIE G	Association (affiliation)	Mise en œuvre des actions d'insertion
La Préfecture	Structure Institutionnelle de l'Etat	Intervenant sur la Citoyenneté au cœur de la Sécurité Civile (Module de l'Atelier Eveil à la Citoyenneté)



Météo France	Structure Institutionnelle	Intervenant sur le séminaire de la Prévention des Risques Naturelles
L'Observatoire Sismologique et Volcanologique de la Guadeloupe	Structure Institutionnelle	Intervenant sur le séminaire de la Prévention des Risques Naturelles
Le Centre de Ressources et de Documentation Pédagogique	Association	Aide technique : location de local
AGREXAM	Association	Accès aux soins pour les jeunes
La gendarmerie	Instance de l'Etat	Prévention de la Délinquance
WU TANG PARK	Association	Insertion des jeunes sur la Zone Sécurité Prioritaire : Quartier de Grand Camp
Le CLLAJ	Association	Séance d'information sur l'accès au logement
Le RSMA	Structure de l'Etat	Séance d'information sur l'accès à la formation
APSA FORMATION	Association	Séance d'information sur l'accès à la formation
ING COMPETENCES	Association	Séance d'information sur l'accès à la formation
OPCALIA/ UNIFORMATION	Association	Séance d'information sur l'accès à la formation
ICEF	Association	Séance d'information sur l'accès à la formation
La SIG	Entreprise	Partenaire
INRS	Entreprise	Accès à la formation
ANPS	Fédération	Habilitation & Agrément

### 3. Partenariats Financiers

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Le Conseil Régional	Instance de l'Etat	Co-financeur
Le CUCS	Instance des collectivités	Co-financeur

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	73 %
Cofinancements extérieurs à la structure	27 %

### C. LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage s'est dans un premier temps construit autour des personnes ressources de l'Association :

Les membres du Conseil d'administration de l'UDPS971 :

- Mr CAZOMONT Samuel - Président & Chef de Projet
- Mme LAMBERT Cécile - Vice Présidente
- Mme HOTON Sylvie - Secrétaire Générale & Coordinatrice Administrative et Financière
- Mme BENOIST Patricia - Trésorière
- Mme ZENON Alyette - Trésorière Adjointe

Les bénévoles de l'UDPS971 :

- Mme MEAR Frédérique : Chargé de Communication
- 12 formateurs chevronnés de l'UDPS971

L'Évaluateur ECD Antilles représenté par Mr Berté BONNAIRE

Ce comité de pilotage s'est réuni pour les instances suivantes :

- Construction du projet
- Suivi des indicateurs du projet
- Evaluation trimestrielle

Au fil de l'expérimentation, des comités technique de pilotage se sont réunis pour aborder les avancées du projet, revisiter les modalités d'évaluation selon les phasages de celle-ci :

- La Mission locale d'une part en amont du projet (sélection des jeunes) et d'autre part tout au long de l'expérimentation lors de la mise en œuvre du suivi des jeunes avec les conseillers des jeunes, de la mise en œuvre du dispositif de parrainage.
- la DJSCS avec Mme BABIELLE pour aborder les possibilités de VAE dans le cadre du BPJEPS Animation sociale.
- La Préfecture avec Mme BOROTRA pour border la dynamique des risques sismiques.
- Les chefs de projets communaux du CUCS (Collectivité de Pointe-à-Pitre Abymes, du Gosier, de Baie Mahault) pour aborder les parcours d'insertions des jeunes de leur territoire.
- La Cellule départementale de Sécurité routière (la DEAL) pour revisiter les actions sur la thématique de la sécurité routière avec les Intervenants Départementaux de la Sécurité Routière.

Il est intéressant de noter que des comités techniques de suivi se sont réalisés avec des partenaires pour approfondir d'autres thématiques :

- l'UDCLCV (association de locataires) sur le quartier de Vatable/ Mortenol pour mener des actions sur la prévention de la délinquance avec les tuteurs de l'Ecole et les jeunes Ambassadeurs.
- le WU TANG PARK (association) sur le quartier de Grand Camp, zone de sécurité Prioritaire qui a nécessité un remaniement du projet en y incluant les possibilités de création d'un chantier Ecole animé par nos jeunes ambassadeurs de la citoyenneté.
- la Collectivité de Baie Mahault (Service Gestion et Prévention des risques) pour la mise en œuvre de la 1ère Réserve Communale de Sécurité Civile.

A l'instar de cette expérimentation, il s'est ajouté au comité de Pilotage de l'UDPS971, les membres du Conseil d'administration de la Fédération "ECOLE DE PREVENTION ET DE CIVISME", créée par Assemblée constitutive, le 8 juin 2013, qui se sont mobilisés pour renforcer les groupes techniques de suivi et remanier les actions.

## D. LES DIFFICULTES RENCONTREES.

### 1. Logistiques

Nos actions expérimentales ont souffert du manque de locaux pour assurer les rencontres avec les jeunes, les tests de sélections, les ateliers en technique de recherche d'emploi, en communication. Pour mener de front cette expérimentation, nous avons dû louer des salles de formation au Centre de Ressources Documentation Pédagogiques.

Les partenariats établis avec les structures telles que l'UD CLCV nous ont permis de poursuivre les échanges avec les jeunes en nous mettant à disposition un espace pédagogique.

Depuis octobre 2012, l'Ecole de Prévention et de Civisme a battu ses murs, ceci afin de pérenniser le parcours et l'accompagnement des jeunes.

Cet espace pédagogique de 255m<sup>2</sup> comprend :

- **Un pôle Accueil** composé de 2 bureaux opérationnels, des chaises d'attente, un copieur, un serveur informatique.  
Cet espace permettant de recevoir les jeunes sur les différents dispositifs de l'Ecole. Dans cet accueil, est compris un point information jeunesse avec un panel de formations qualifiantes dans notre secteur d'activité, mais aussi un large éventail de partenaires y est brassé.
- **Un pôle Gestion** composé de 5 bureaux opérationnels permettant de suivre les actions de formations, d'insertion.
- **Un pôle Insertion** composé d'un grand bureau de réunion et 2 bureaux opérationnels.  
Cet espace permet d'accueillir des encadrant techniques d'insertion, les conseillers d'insertion qui accompagnent les jeunes sur leur mission d'insertion, leur projet professionnel. Cet espace permet notamment aux jeunes de préparer leur mission dans le cadre de leur mission d'engagement au sein du service civique.
- **Un bureau de direction** permettant d'accueillir le conseil d'Administration, espace où se décident les grandes orientations de l'Ecole.
- **Un espace cafétéria** composé de deux tables, un frigo, une machine à lavé, une micro-onde, deux armoires à rangement. Cet espace est le lieu de la cohésion et du vivre ensemble.
- **Deux grandes salles de formation** de 60m<sup>2</sup> chacune permettant de réaliser les actions de formation, de réaliser les formations civiques et citoyennes, de réaliser des réunions d'échanges avec les acteurs autour du projet ECOLE.

## 2. Organisationnelles

Le projet a été remanié au fil des avancées de l'expérimentation, tant au niveau des bénéficiaires que des partenariats.

### a. Bénéficiaires

Au début du projet, nous avons eu du mal à mobiliser des jeunes et ils ont été repérés grâce au concours de la Mission Locale.

Afin d'encadrer les 92 jeunes dans leur parcours, nous avons dû repenser le dispositif d'accompagnement des jeunes par la mise en œuvre du Tutorat (personnes de ressources de plus 30 ans ayant une solide expérience professionnelle et associative et souhaitant accorder du temps aux jeunes), en plus de l'encadrement de l'UDPS-971.

### b. Partenariats

Les partenariats évoqués dans l'expérimentation n'ont pas tous abouti de part la mise en œuvre des actions citées dans le projet initial et ont été remplacés par d'autres partenaires (exemple : AGREXAM dans le dispositif de l'accès aux soins).

D'autres actions relatives à l'animation des Réserves Communales de Sécurité Civile ont été retardées administrativement, car agrément dépendant des pouvoirs de police du Maire. (Signature de la convention en Avril 2013).

De même, l'agrément de type B & C relatif à la mise en œuvre des réserves Communales sur le territoire de la Guadeloupe a été obtenu que très tardivement en Février 2014.

**(Document joint)**

## 2. Institutionnelles

Notre expérimentation a été mal perçue au début par notre positionnement pour animer le projet Réserve Communale de Sécurité Civile.

Après avoir explicité notre positionnement par la force de proposition de nos jeunes Ambassadeurs de Prévention, nous avons revu les modalités de mise en œuvre de ce projet en collaboration avec les collectivités, la préfecture.

Pour citer, une des collectivités, la Ville du Gosier, a été très hostile au début de notre expérimentation, et avec patience et pédagogie, nous leur avons fait prendre conscience que nous ne souhaitons pas empiéter sur leurs missions respectives de politiques publiques en matière de sécurité mais que nous nous projetons comme un organisme qui viendrait en appui des collectivités en proposant son vivier de jeunes et de tuteurs à la disposition des élus pour des missions d'utilités publiques.

En 2011, le 1<sup>er</sup> Comité de pilotage a bien démontré la réticence de la ville du Gosier, et en 2013 après dialogue, ils ont financé l'action des ambassadeurs de prévention dans le cadre de l'appel à projet du C.U.C.S

### 3. Financières

Les partenaires sollicités au Budget prévisionnel n'ont pas répondu positivement, dont une importante sollicitation du Fond Social Européen (courrier joint).

Nous avons toutefois relancé cette demande de subvention.

Il est intéressant de noter toutefois, que nos actions de formations nous ont permis d'avoir une capacité d'autofinancement pour répondre aux autres projets d'utilités sociales.

Nous nous sommes par ailleurs heurtés à des difficultés de paiements de structures qui ne règlent pas nos prestations, mais nous avons recouru à des clauses stipulant les dispositions financières.

### 4. Communication

Dans une démarche de valorisation du parcours de ces jeunes, nous avons mobilisé la 1<sup>ère</sup> chaine locale, Guadeloupe 1<sup>ère</sup> au début et en milieu de l'expérimentation qui ont affiché leur indisponibilité.

Convaincu de la positivité de nos actions au bénéfice de jeunes, nous avons poursuivi nos efforts en démultipliant les actions de valorisation du parcours des jeunes en les mettant au-devant de la caméra. Presses écrites, journal Télévisé ont permis de montrer les actions des jeunes sur notre territoire.

Nous avons par ailleurs relayées informations via notre site internet : [www.ecoledeprevention.fr](http://www.ecoledeprevention.fr). Ainsi que sur le réseau facebook ou les jeunes de l'Ecole de Prévention et de Civisme, discutent de leur parcours.



### III. ENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX DE L'EXPÉRIMENTATION

---

#### A. MODELISATION DU DISPOSITIF EXPÉRIMENTÉ

La création de l'École de prévention et de Civisme se veut un établissement développant le volet en Santé Sécurité au Travail, et une structure de jeunesse et d'Éducation populaire répondant à la problématique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

La modélisation de ce dispositif expérimenté se propose de lutter contre le chômage, en proposant aux jeunes un parcours de formation en lien avec le projet d'avenir des jeunes.

Cette modélisation se résume en plusieurs phases nécessaires à l'apprentissage du jeune :

#### 1) LA PRÉPARATION DU JEUNE

Afin d'offrir aux jeunes toutes les perspectives de ce parcours, il est intéressant de connaître les aspirations du jeune qui passe par un entretien par l'encadrement de l'École.

A cette échelle, le jeune se livre en étayant son projet professionnel et son cursus scolaire, et l'encadrement présente les dispositifs de ce parcours.

#### 2) L'OBSERVATION DU JEUNE

Cette phase d'observation permet à l'encadrement d'observer le degré de motivation du jeune par la proposition d'accomplir des stages en immersion dans l'entreprise de son choix, de réaliser des projets d'utilité sociale en lien avec l'objet de l'École de Prévention et de Civisme (Prévention des accidents domestiques, sensibilisation de la population à la culture du risques,...), sous le regard éclairé des formateurs chevronnés.

#### 3) ENTRÉE DU JEUNE DANS UN PARCOURS

L'École de Prévention et de Civisme propose aux jeunes une mise en parcours dynamique et cohérent avec son projet professionnel.

Ce parcours prévoit un accompagnement social et professionnel, en bénéficiant du réseau économique de l'École, en accédant à des ateliers sur la communication, les techniques de recherche, le développement personnel, sur l'accession à des formations, du coaching par un tuteur : c'est l'atelier Eveil à la Citoyenneté.

Cet atelier propose par la suite de réaliser des missions d'intérêt général par le biais du dispositif Service civique de 6 à 12 mois. Le jeune réalise des projets et missions sur les thématiques divers de l'Ecole.

Ce parcours prévoit notamment la formation du jeune en qualité d'ambassadeurs de la prévention qui se veut être un formateur en Santé Sécurité au travail.

A ce stade, en devenant des relais de l'information préventive, les 'Ambassadeurs de Prévention' formés au sein de notre école, s'approprient les problématiques locales liées aux risques naturels, à la Sécurité Routière, à la lutte contre la violence et la délinquance, aux accidents domestiques et d'autres thématiques comme l'éducation pour la Santé, le développement durable, les relations sociales.

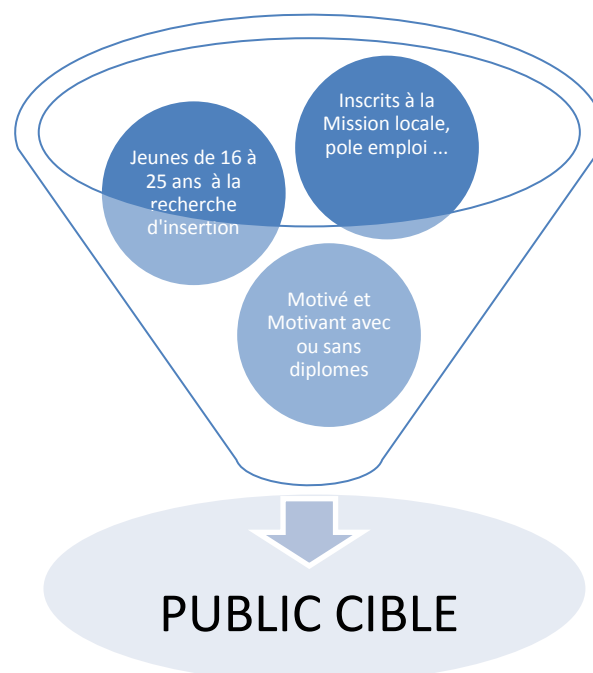
Ces 'Ambassadeurs de Prévention' deviendront des acteurs responsables et pourront sensibiliser d'autres jeunes grâce à une approche pédagogique basée sur la proximité. Leur formation va les mettre sur les rails de l'engagement associatif, la voie de la solidarité, tout en les éloignant du chômage.

#### 4) SUIVI DU JEUNE

Tout au long de ce parcours de formation, le jeune est suivi tant au niveau individuel (entretiens personnalisés) que collectif (conseil des tuteurs sur lequel sont débattues des aptitudes, des compétences du jeune).

Ce parcours de formation propose par la suite aux jeunes d'intégrer l'Ecole en qualité de formateurs, grands frères, ou de salariés à long terme.

Afin de permettre d'apprécier le parcours du jeune, ci-joint ci-dessous une modélisation de ce parcours :





# MODELISATION DU PARCOURS

1ère Etape : Phase de préparation du jeune

- Phase de recrutement du jeune à l'aide d'outils mis en place par l'Ecole - Rencontre du jeune afin d'échanger sur les dispositifs de l'Ecole - Entretien avec le jeune permettant d'apprécier les aspirations de celui-ci, de comprendre son parcours jusqu'ici.
- Phase de sélection du jeune à l'aide de tests de sélection (tests écrits sur les activités de la structure, tests pratiques en lien avec le secourisme).
- Phase de motivation en proposant au jeune d'accéder à des stages d'immersion, d'accompagner sur des projets d'utilité.

2ème Etape : Entrée du jeune dans un parcours de formation et d'accompagnement

- **ATELIER EVEIL A LA CITOYENNETE** : atelier permettant au jeune d'être accompagné dans ses démarches d'insertion. Il lui sera proposé divers séminaires lui permettant d'acquérir un savoir être, un savoir faire et surtout d'être accompagné par un tuteur.
- **ATELIER AMBASSADEUR DE QUALIFICATION** : atelier permettant au jeune d'accéder aux formations en Santé Sécurité au travail dans lequel il pourra exercer en tant que Formateur.
- **ENGAGEMENT SERVICE CIVIQUE** : le jeune pourra mener à bien des missions d'utilité publique en qualité d'ambassadeurs de la prévention ou citoyenneté au côté des formateurs chevronnés de l'Ecole.

3ème Etape : Suivi du jeune

- **Sortie positive du jeune** : le jeune pourra poursuivre son cursus en accédant à d'autres formations qualifiantes.
- Il pourra aussi accéder à des missions au sein de l'Ecole en qualité de formateurs.
- A l'issue de ce dispositif, il pourra accueillir d'autres jeunes et ainsi revêtir la tenue de "grands frère".
- Il lui sera proposé d'accéder au conseil d'administration où il pourra faire valoir son engagement associatif, autant de compétences qu'il pourra mettre à son arc.

## B.ENSEIGNEMENT ET CONDITIONS DE TRANSFERABILITE DU DISPOSITIF

Ce parcours de formation et d'insertion préfigurant l'activité de l'Ecole de Prévention et de Civisme en partenariat avec les collectivités et des établissements publics, pourra servir de première expérience sur le territoire national et constitue une réponse à la loi de modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004. Il est susceptible d'être un exemple pour d'autres territoires.

### 1. Public visé

Le public visé est celui des jeunes de 16 à 25 ans inscrits au Pôle-Emploi et à la Mission Locale, avec ou sans diplômes, et activement en recherche d'insertion.

Ce dispositif permet aux jeunes de faire valoir ses compétences et talents cachés. On privilégiera les jeunes qui ont déjà eu le BAFA ou se sont déjà investis dans des associations ou dans la vie de leur établissement scolaire.

### 2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Les actions menées dans le cadre du dispositif sont en lien direct avec l'objet de la structure. Pour rappel, l'Ecole de Prévention se positionne sur les axes suivants :

- **L'Accompagnement Social et Professionnel des jeunes**

Par ce Dispositif, le jeune s'inscrit dans une démarche de qualification et d'insertion professionnelle. L'Ecole de Prévention et de Civisme apporte sa contribution à la lutte contre le chômage des jeunes, fort élevé en Guadeloupe par des outils dynamiques permettant aux jeunes d'accéder au marché du travail avec les bonnes armes.

Cette mise en parcours comprend :

- un atelier d'insertion « EVEIL A LA CITOYENNETE » qui lui permettra d'acquérir des outils, d'être accompagné par un tuteur sur ses démarches d'insertion.
- une formation en adéquation avec le volet Santé Sécurité au Travail (où le jeune deviendra un animateur de prévention dans l'atelier de qualification « AMBASSADEURS DE PREVENTION »).
- un engagement citoyen au titre du Service Civique où il pourra mettre en application ce volet formation en démultipliant les actions de formations, les projets d'utilité sociale sur une durée de 6 à 12 mois.
- un suivi individuel en lien avec son projet d'avenir.

Ces jeunes ambassadeurs pourront ainsi faire valoir leurs compétences auprès des employeurs, et concourir au développement de la santé et de la sécurité au travail. Ces voies

d'insertion sont assez méconnues mais peuvent susciter beaucoup d'intérêt, car valorisantes. Elles sont en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi.

- **L'Animation des Réserves Communales de Sécurité Civile**

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, a introduit la notion de **Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)**. Avec ce dispositif, le jeune serait au cœur de la politique préventive des autorités locales. Le but est de responsabiliser la population en suscitant sa participation dans la prise en compte des risques de toutes natures et de s'y préparer afin de limiter le nombre des victimes et de secourir efficacement un maximum de victimes.

L'Ecole dispose de tous les agréments pour mener de front cette politique de sensibilisation, de parcours de formation en Santé Sécurité au Travail.

- **L'Education à la Participation : Civisme et la cohésion sociale pour le « mieux vivre ensemble ».**

Un des principaux axes des politiques publiques qui veulent favoriser l'implication des jeunes dans la vie de quartier, l'entraide, la solidarité et l'engagement dans la vie associative propre à l'insertion citoyenne.

Le **conseil local (ou intercommunal) de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD/CISPD)** (institué par le décret du 17 juillet 2002) : il est présidé par le maire. Instance d'animation et de concertation de proximité, il est chargé d'arrêter un programme de prévention de la délinquance associant les services déconcentrés de l'Etat et les partenaires concernés par ces questions. Il constitue l'instance d'animation, de suivi et de mise à jour du contrat local de sécurité lorsque celui-ci a été mis en place.

Cet axe est présent dans toutes nos actions et permettra aux jeunes d'appréhender ces valeurs aux côtés des tuteurs engagés de l'Ecole.

### **3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance**

Pour la mise en œuvre de ce dispositif, l'UDPS-971 a nécessité d'avoir des partenaires opérationnels mais aussi institutionnels qui lui ont valu de crédibiliser les actions proposées aux jeunes.

L'UDPS-971 se veut en premier lieu être un organisme de formation favorisant la culture de la prévention et permettre que ce volet soit démultiplié par les jeunes, favorisant ainsi un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire.

Pour la mise en œuvre des actions dans ce domaine d'intervention : la sécurité civile ; l'UDPS-971 doit justifier de ses agréments et habilitations pour l'enseignement des gestes qui sauvent. Les partenaires nécessaires à cette activité :

- L'ANPS (l'Association Nationale de Premiers Secours)
- LA PREFECTURE
- LA CGSS (la Caisse Générale de Sécurité Sociale)
- LA DIECCTE (la Direction du Travail)
- METEO FRANCE
- L'OVSG (l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Guadeloupe)
- LE CPRS (le Centre de Préparation des Risques Sismique)

Pour le déploiement des actions sur le terrain en lien avec l'accompagnement social et professionnel des jeunes, les partenaires opérationnels sont les suivants :

- LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES (Union Départementale Consommation Logement et Cadre de Vie - WU TANG PARK- Association des Locataires de la Résidence Vatable)
- LA MISSION LOCALE
- LE POLE EMPLOI
- L'URSIE-G (l'Union Régionale des Structures de l'Insertion et de l'Emploi)
- LA SIG (Bailleur social)

Afin de favoriser la recherche d'emploi et permettre aux jeunes d'explorer des pistes d'insertion, nous les avons offert notre réseau de partenaires de formations :

- LE RSMA
- LES ORGANISMES PARITAIRES
- ING COMPETENCES
- L'IUFP
- APSA FORMATION
- ICEF
- LE CRFP

Au fil de l'expérimentation, nous nous sommes rendu compte que pour rendre ce dispositif plus pertinent, il fallait agir sur 3 champs (économique, social et politique).

- Au niveau économique

Nous avons intégré les bailleurs sociaux (conventionnement en cours) pour permettre aux actions menées par les jeunes ambassadeurs de la prévention soient pérennes. Il s'agit ici de déployer la gestion urbaine de proximité.

Cette impulsion de l'Ecole de Prévention et de Civisme devrait se cristalliser dans le cadre de la création d'une structure d'insertion par l'activité économique.

- Au niveau social

Dans les quartiers populaires, les habitants restent au cœur de ce dispositif d'insertion, et nos jeunes ambassadeurs de prévention sont les acteurs de proximité qui favorisent la transmission de messages préventifs.

Pour ce faire, nous sommes accompagnés d'association de locataire, de comités de quartier, de bailleurs.

Dans la pratique, cette dynamique nous permet de mobiliser toutes les tranches d'âges autour d'un projet territorial prenant en considération les besoins de la population et les possibilités d'actions.

- Au niveau politique

Nous devons continuer à rassurer les élus locaux sur notre volonté à agir en parfaite synergie avec eux : en tant que force de proposition, nous avons le devoir d'explorer des pistes éducatives et de transmettre aux élus le fruit de nos expérimentations.

En faisant confiance à une jeunesse motivante et motivée, nous avons obtenu sur l'ensemble du département qui peut être transférable à l'échelle d'un quartier.

Aujourd'hui, nos ambassadeurs de la prévention sont identifiés par leur municipalité respective comme des personnes ressources pouvant mobiliser et communiquer avec d'autres jeunes dits en 'déséances'.

En apportant une aide aux jeunes qui sont déjà sur une bonne trajectoire, nous créons un appel d'air aux jeunes les plus éloignés dans l'emploi. Ce phénomène d'aspiration par la sortie positive fonctionne, car dès le début, nous avons tenu compte de nos mœurs et habitudes culturelles afin que notre enseignement soit adapté aux valeurs du territoire.

Jusqu'ici, la gouvernance de ce dispositif a été opérée par le conseil d'administration. On s'est rendu compte que pour que le jeune soit encore plus acteur, il fallait le rendre responsable.

Ainsi, nous sommes tombés d'accord qu'il fallait renforcer le conseil d'administration de l'UDPS-971 par la présence de jeunes faisant partie intégrante de l'ECOLE DE PREVENTION ET DE CIVISME.

La gestionnaire de l'Ecole de Prévention et de Civisme aura ainsi la noble tâche de préparer et d'accompagner nos futurs administrateurs sur la gestion associative.

Nous pourrions ainsi promouvoir la formation de ces jeunes sur le rôle et fonction des administrateurs par le biais de nos organismes paritaires.

#### 4. Impacts sur la structure

Le projet a eu un impact tant au niveau de la structure que sur son organisation.

Par la création effective de l'École de Prévention et de Civisme, la structure en tant que Fédération a eu un rayonnement national par le biais de l'amplification de ses actions dans le domaine de l'Insertion.

L'UDPS-971 se veut être un contributeur au développement socio-économique de la Guadeloupe faisant de l'emploi une priorité. L'UDPS-971 a ainsi inséré 10 jeunes ayant suivi ce parcours et proposant ainsi des contrats d'avenir sur une durée de 3 ans.

Le volet Ressources Humaines est au cœur de ce dispositif. Pour pérenniser cette conception d'une structure associative forte, gagnante en autonomie financière, nous devons mettre en avant les qualités individuelles de notre équipe qui nous ont amené à une compétence collective faisant du mieux vivre ensemble, une vision partagée.

Sur un plan scientifique, cette démarche expérimentale nous permet d'explorer de nouvelles pistes d'insertion en mettant en œuvre un effort d'ingénierie, en partageant ainsi le fruit de nos découvertes.



## CONCLUSION

---

Au cours de ses deux années d'expérimentation, nous nous sommes attelés à mettre au cœur de ce dispositif les jeunes de notre territoire, en leur permettant de justifier d'une véritable expérience dans le cadre d'un engagement citoyen au titre du service civique, de leur permettre d'acquérir une vraie démarche visant leur insertion socio professionnelle.

Il nous est apparu que pour mener à bien ce projet, un ensemble d'acteurs est nécessaire pour que ce projet converge dans un même sens.

Ce projet mérite ainsi l'attention de tous les acteurs pour lequel le déploiement d'un ensemble d'actions apporterait une réponse à la lutte contre le chômage et de proposer des pistes d'insertion et de contribuer à la valeur « travail ».

Avec comme chef d'Orchestre « UDPS-971 », nous souhaitons permettre aux communes et aux communautés de communes de disposer de cette compétence collective sur leur territoire respectif, qu'elles pourront recruter comme nous l'avons fait, ces jeunes car nous croyons en eux.

Avec la collaboration des partenaires opérationnels et financiers (bailleurs sociaux, collectivités, associations...), nous aspirons à étendre cette dynamique en créant une régie de quartier où les jeunes seront au cœur de ce projet.



## ANNEXES

---

- **Tableau sur les outils**
- **Tableau sur les actions Réalisés + Tableau 3 détaillé des actions réalisées**
- **Tableau de suivi des jeunes**
- **Tableau sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau sur l'exécution financière**



**Restitution du porteur de projet**  
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation  
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APDOM2_12	Nom de la structure porteuse de projet	UDPS-971		
		Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes	24	23	45	92	
Adultes	24	10	9	43	
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	<b>48</b>	<b>33</b>	<b>54</b>	<b>135</b>	

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Âge</b>		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans	92	
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Situation</b>		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi	92	
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Niveau de formation</b>		
Infra V		
Niveau V	30	
Niveau IV	52	
Niveau III	10	
Niveau II		
Niveau I		
<b>Sexe</b>		
Filles		
Garçons		
<b>2. Adultes</b>		
<b>Qualité</b>		
Parents	5	
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : Tuteurs	26	
Autres : Formateurs de l'UDPS-971	12	

		Réalisation
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>		
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML		Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>		
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)		Régionale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		Oui, une partie de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

**Remarques**

Remarque : Tous les bénéficiaires ne sont pas inscrits à la Mission Locale.  
L'expérimentation a été étendue à d'autres communes. Nous confirmons que nos actions se sont déroulées dans les quartiers politique de la ville

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
<b>1. Préparation du projet</b>	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1	Sept 2010-juin 2011 : mobilisation des membres de l'UDPS-971 autour du projet : comité de pilotage	9 mois	12	temps partiels	bénévoles & membre du CA -			
Action n°2	11 Juin 2011 : Réunion avec la Mission locale pour présenter le projet	1 jours	2	temps partiels	bénévoles			
Action n°3	06/07/2011 : Rencontre avec de 50 jeunes des territoires du CUCS pour présenter les dispositifs de l'Ecole	1 jours	3	temps partiels	bénévoles			
Action n°4	Juillet/ Aout 2011 : Formation PSC1 au profit de 40 jeunes	6 jours	5	temps partiels	formateurs de secourisme & Instructeurs			
Action n°5	23 au 25 Aout 2011 : Test de selections ( tests pédagogiques / test de secourismes / tests écrits ) 50 jeunes convoqués	3 jours	6	temps partiels	formateurs de secourisme & Instructeurs			
Action n°6	29/09/2011 : comité de pilotage autour des modalités pratiques du projet avec le CA de l'UDPS971 , les chefs de projets communaux , la préfecture	1 jours		temps partiels	CA de l'UDPS-971 / chefs de projets de communes partenaires			
<b>2. Mise en œuvre du projet</b>	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1	septembre à octobre 2011 : stages en immersion des jeunes avant l'entrée dans l'atelier Eveil à la citoyenneté	2 mois	6	temps partiels	bénévoles & membre du CA -			
Action n°2	5 octobre 2011 à Juin 2012 : début de l'atelier Eveil à la citoyenneté : 43 jeunes	9 mois	12	temps partiels	bénévoles & membre du CA -	2 ordinateurs- 20 tenue d'intervention		
Action n°3	05/ octobre 2011 à juin 2012 : Atelier de qualification Ambassadeurs de Prévention : 10 jeunes ont obtenu le brevet National de Moniteurs Premiers Secours	9 mois	12	temps partiels	bénévoles & membre du CA -	1 lot de matériels de formations de secourismes ( 1 mannequin adultes- 2 mannequin bb- 1 mannequin enfant - 1 défibrillateur)		
Action n°4	31 octobre 2011 à juin 2012 : entrée de 8 jeunes en service civique su 3 missions secourisme à l'Ecole et en Famille - Prévention des accidents domestiques - prévention de la délinquance	9 mois	12	temps partiels	bénévoles & membre du CA -			
<b>3. Achèvement du projet</b>	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1	01/10/2012 : signature du bail projet de création des murs de l'Ecole de Prévention et de civisme	4mois				Travaux aménagement - mobilier de bureau - téléphonie- réseau informatique - 1 vidéoprojecteur- écran projecteur 6 tableaux blancs -20 tables - 52 chaises		
Action n°2	31 OCTOBRE 2011 au Juin 2013 : Suivi des jeunes dans leur parcours ( voir tableau de suivi)	9 mois	12	temps partiels	bénévoles & membre du CA -			

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Numéro du projet		APDOM2_12			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	
1	Comité de Pilotage	Outil de pilotage	Membres du Conseil d'Administration	Réunions	oui
2	Comité technique de pilotage	Outil de pilotage	Membres du Conseil d'Administration / Chef de projet Communaux des	Réunions	oui
3	Tableau de suivi des dispositifs de l'Ecole de Prévention et de civisme	Outil de suivi	Membres du CA & Bénévoles - Destinés aux jeunes	Tableau excel	oui
	Livret de suivi des jeunes	Outil de suivi	Jeunes	Tableau excel	oui
	Rapport d'activité trimestriels	Outil de pilotage	Membre du Conseil d'administration & Bénévoles	Papier et numériques	oui
	Compte rendu d'exécution financier	Outil de gestion	Membre du Conseil d'administration	Papier et numériques	oui
4	Actions de formations PSC1	Outil de formation	Jeunes	Sessions de secourisme	oui
5	Actions tutorales	Outil de formation	Tuteurs ( bénévoles )	Réunions / conseil de tuteurs	oui
6	Echanges intergénérationnels entre jeunes et tuteurs	Outil d'échanges	Tuteurs & jeunes	Ateliers	oui
7	Actions de Formations Pédagogie appliquée à l'emploi	Outil de formation	Jeunes & Tuteurs	Sessions de formation de 80h	oui
8	Entretiens	Outil de suivi	Jeunes	Réunions	oui
9	Actions de sensibilisations sur les thématiques du service civiques	Outil de sensibilisation	Jeunes	Manifestation	oui
10	Séminaire sur les risques sismiques	Outil de sensibilisation	Bénévoles de l'Ecole	Forum	oui
11	Médiatisation des actions des jeunes via site internet de l'Ecole ou médias locaux	Outil de communication	Jeunes	Site internet / médias locaux	oui
12	Missions d'engagement de service civique	Outil de gestion	Jeunes	Mission de 6 à 12 mois	oui
13	Dispositif parrainage des jeunes	Outil de suivi	Tuteurs / jeunes	Entretiens/ suivi	oui